



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-59>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **26-59**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Agglomération de la Région de Compiègne

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Projet d'Ecoquartier de la Gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne : Missions d'architecte urbaniste paysagiste environnementaliste en chef et de maîtrise d'œuvre urbaine

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation de Missions d'architecte urbaniste paysagiste environnementaliste en chef et de maîtrise d'œuvre urbaine dans le cadre du Projet d'Ecoquartier de la Gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne. L'écoquartier de la gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne a fait l'objet, depuis 2014, d'études pré-opérationnelles urbaines et fonctionnelles et d'études opérationnelles depuis 2021. Ces dernières ont permis la mise en œuvre actuelle d'une première phase de projet (majeure partie du PEM) sur le foncier maîtrisé. L'opération globale d'aménagement a pour objectifs de : - transformer la gare en Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), porte d'entrée de l'agglomération, avec la mise en place d'une gare bi-face, côté Margny-lès-Compiègne et côté Compiègne, - développer des opérations de renouvellement urbain (habitat, bureaux, services), de part et d'autre de la gare. Cette opération d'aménagement à vocation mixte prévoit notamment d'accueillir : - environ 23 500 à 27 000 m² de surface de plancher affectés aux logements, - des rez-de-chaussée actifs (commerces et services) pour environ 1 800 m² de surface de plancher, - environ 13 700 m² de surface de plancher affectés à l'activité tertiaire, - deux parkings silo, respectivement d'environ 200 et 400 places. Le précédent marché de maîtrise d'œuvre a pris fin le 23 octobre 2025. Il est nécessaire d'engager une nouvelle étude de maîtrise d'œuvre portant à la fois sur le nouvel écoquartier et sur la finalisation du PEM, en interface directe avec le futur quartier, sur la durée du projet. Ce marché est décomposé en deux volets : - Conception et coordination urbaine, architecturale et environnementale Il s'agira de suivre le plan guide dans la durée du projet de façon à accompagner les programmes publics et privés de construction et de réhabilitation. Ce volet comprend également l'assistance à l'ARC pour le lancement d'études techniques complémentaires, dans ses relations avec les partenaires... -

Maîtrise d'œuvre des espaces publics Le marché permettra, suivant les besoins de l'ARC, et selon les conditions définies par le marché, l'exécution de missions de conception détaillées, ainsi que le lancement et le suivi des travaux d'espaces publics. La description complète des prestations est indiquée dans le cahier des clauses techniques particulières. Il s'agit d'une mission partielle de maîtrise d'œuvre conformément aux dispositions des articles, L 2430-1 et L 2431-1 et L2431-2, R 2431-1 à R 2431-3 et R.2431-24 à R.2431-31 du code de la commande publique, précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droits privés portant sur des opérations d'infrastructures. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire avec un montant maximum (600 000,00 € H.T. sur la durée du marché), passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-4 2°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande et seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Identifiant de la procédure : 7fb4f9a4-3adb-46c9-8e9f-0a240210ffde

Identifiant interne : ARC 107_25 MC

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Informations complémentaires : Ecoquartier de la Gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les soumissionnaires peuvent se présenter sous la forme d'un prestataire unique ou d'un groupement. En cas de groupement, le pouvoir adjudicateur impose que la société ayant la compétence architecture soit le mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Le candidat ou l'équipe qu'il constituera devra justifier les compétences suivantes : - en matière de VRD, avec compétences spécifiques en hydraulique urbaine, - en génie civil (élargissement des accès au souterrain urbain), - en urbanisme (approfondissement du projet urbain, coordination de l'équipe de maîtrise d'œuvre généraliste, communication et concertation, fiches de lots en lien avec l'architecte) - en architecture (faisabilité architecturale, et notamment pour les parkings silo, coordination des lots, dialogue avec les opérateurs/concepteurs, suivi des opérations), - en paysage (missions de MOE espaces publics et suivi des espaces publics

du quartier), - en environnement (fiches de lots, sélections des opérateurs/concepteurs, suivi des opérations, gestion alternative des eaux pluviales, labellisation Ecoquartier).
Conditions particulières d'exécution : clause d'exécution à caractère sociale (facultative)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Projet d'Ecoquartier de la Gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne : Missions d'architecte urbaniste paysagiste environnementaliste en chef et de maîtrise d'œuvre urbaine

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation de Missions d'architecte urbaniste paysagiste environnementaliste en chef et de maîtrise d'œuvre urbaine dans le cadre du Projet d'Ecoquartier de la Gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne. L'écoquartier de la gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne a fait l'objet, depuis 2014, d'études pré-opérationnelles urbaines et fonctionnelles et d'études opérationnelles depuis 2021. Ces dernières ont permis la mise en œuvre actuelle d'une première phase de projet (majeure partie du PEM) sur le foncier maîtrisé. L'opération globale d'aménagement a pour objectifs de : - transformer la gare en Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), porte d'entrée de l'agglomération, avec la mise en place d'une gare bi-face, côté Margny-lès-Compiègne et côté Compiègne, - développer des opérations de renouvellement urbain (habitat, bureaux, services), de part et d'autre de la gare. Cette opération d'aménagement à vocation mixte prévoit notamment d'accueillir : - environ 23 500 à 27 000 m² de surface de plancher affectés aux logements, - des rez-de-chaussée actifs (commerces et services) pour environ 1 800 m² de surface de plancher, - environ 13 700 m² de surface de plancher affectés à l'activité tertiaire, - deux parkings silo, respectivement d'environ 200 et 400 places. Le précédent marché de maîtrise d'œuvre a pris fin le 23 octobre 2025. Il est nécessaire d'engager une nouvelle étude de maîtrise d'œuvre portant à la fois sur le nouvel écoquartier et sur la finalisation du PEM, en interface directe avec le futur quartier, sur la durée du projet. Ce marché est décomposé en deux volets : - Conception et coordination urbaine, architecturale et environnementale Il s'agira de suivre le plan guide dans la durée du projet de façon à accompagner les programmes publics et privés de construction et de réhabilitation. Ce volet comprend également l'assistance à l'ARC pour le lancement d'études techniques complémentaires, dans ses relations avec les partenaires... - Maîtrise d'œuvre des espaces publics Le marché permettra, suivant les besoins de l'ARC, et selon les conditions définies par le marché, l'exécution de missions de conception détaillées, ainsi que le lancement et le suivi des travaux d'espaces publics. La description complète des prestations est indiquée dans le cahier des clauses techniques particulières. Il s'agit d'une mission partielle de maîtrise d'œuvre conformément aux dispositions des articles, L 2430-1 et L 2431-1 et L2431-2, R 2431-1 à R 2431-3 et R.2431-24 à R.2431-31 du code de la commande publique, précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droits privés portant sur des opérations d'infrastructures. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire avec un montant maximum (600 000,00 € H.T. sur la durée du marché), passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-4 2°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande et seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Identifiant interne : ARC 107_25 MC

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Informations complémentaires : Projet d'Ecoquartier de la Gare de Compiègne/Margny-lès-Compiègne

5.1.3 Durée estimée

Durée : 10 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : -Le nombre maximal de participants au marché ou au lot est illimité -Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère social (facultatif) détaillés dans le CCAP et l'AE. -Les soumissionnaires peuvent se présenter sous la forme d'un prestataire unique ou d'un groupement. En cas de groupement, le pouvoir adjudicateur impose que la société ayant la compétence architecture soit le mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Le candidat ou l'équipe qu'il constituera devra justifier les compétences suivantes : - en matière de VRD, avec compétences spécifiques en hydraulique urbaine, - en génie civil (élargissement des accès au souterrain urbain), - en urbanisme (approfondissement du projet urbain, coordination de l'équipe de maîtrise d'œuvre généraliste, communication et concertation, fiches de lots en lien avec l'architecte) - en architecture (faisabilité architecturale, et notamment pour les parkings silo, coordination des lots, dialogue avec les opérateurs/concepteurs, suivi des opérations), - en paysage (missions de MOE espaces publics et suivi des espaces publics du quartier), - en environnement (fiches de lots, sélections des opérateurs/concepteurs, suivi des opérations, gestion alternative des eaux pluviales, labellisation Ecoquartier).

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Indiqués dans le règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches-agglo-compiegne.safetender.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-agglo-compiegne.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 240 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 99

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de plus de 4 ans est justifiée par la nécessité de bénéficier d'un suivi tout au long de l'opération d'aménagement globale de l'Ecoquartier de la Gare. Le dossier de réalisation de la ZAC de l'Ecoquartier de la Gare présente des modalités de financement prévisionnelles s'échelonnant jusqu'en 2035.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Agglomération de la Région de Compiègne

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Agglomération de la Région de Compiègne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Agglomération de la Région de Compiègne

Organisation qui traite les offres : Agglomération de la Région de Compiègne

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Agglomération de la Région de Compiègne

Numéro d'enregistrement : 200 067 965 00018

Ville : Compiègne cedex

Code postal : 60231

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@agglo-compiegne.fr

Téléphone : 0344373111

Adresse internet : <https://www.agglo-compiegne.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches-agglo-compiegne.safetender.com>

Profil de l'acheteur : <https://marches-agglo-compiegne.safetender.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800055000016

Ville : Amiens

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f771a7fa-21e6-4b29-bdd7-9a02255ee633 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/01/2026 à 11:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/01/2026